

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 938)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 190

présenté par

Mme Bareigts, Mme Battistel, M. Letchimy, Mme Manin, M. Bouillon, Mme Vainqueur-
Christophe et Mme Pires Beaune

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.